



Bilan de synthèse des recrutements des maîtres.ses de conférences et professeur.e.s en science politique en France en 2024

n°19 décembre 2024

La Lettre de l'OMASP

Observatoire
des Métiers Académiques
de la Science Politique

Rapport rédigé par Nathalie Duclos (Université de Tours)
et Guillaume Gourgues (Université Lyon 2)

La Lettre de l'OMASP
N°19, décembre 2024

Bilan de synthèse des recrutements des maîtres de conférences et professeurs des universités en science politique en France en 2024

Rapport rédigé par Nathalie Duclos (Université de Tours)
et Guillaume Gourgues (Université Lyon 2)

Cette édition annuelle de la lettre de l'OMASP fait le bilan des campagnes de recrutement synchronisées des corps de maître.sse.s de conférences et professeur.e.s en 2024. Concernant les MCF, les tendances observées ces dernières années restent les mêmes, tant pour ce qui est du nombre de postes mis à concours que pour ce qui concerne le profil d'ensemble des auditionné.e.s et des recruté.e.s.

La principale nouveauté de cette année est la montée en puissance de l'ouverture de Chaires de Professeurs Juniors (CPJ) en science politique. Si le nombre total reste modeste, il augmente (quatre cette année, contre une en 2023, et une en 2022) et n'est plus réservé à Science Po Paris. Il est toutefois frappant de constater que cette montée en puissance ne s'accompagne pas d'un débat d'ensemble sur les motivations et les conséquences du choix des CPJ pour l'ensemble de la discipline, alors même qu'elle modifie structurellement les voies d'entrée dans la carrière académique.

S'agissant des promotions au professorat, l'année 2024 est contrastée. D'une part, on note une légère progression du passage du corps des MCF à celui des PU, liée notamment à l'assouplissement du contingentement (qui a permis la mise au concours de 4 postes de PU, contre deux habituellement) et à la poursuite du programme de repyramidage (qui a permis la promotion de 5 MCF). D'autre part, cette augmentation du nombre de promotions au grade de PU n'améliore le ratio MCF/PU qu'à la marge. En outre, le nombre de MCF de science politique devenus PU en sociologie a battu un nouveau record en 2024 avec 4 promotions. Et ce phénomène prend un contour particulier cette année, puisque cet « exit disciplinaire » est moins dû à l'habileté des MCF de science politique à se faire recruter en sociologie dans un autre établissement que le leur, qu'au fait que les établissements d'exercice de MCF en science politique contournent le contingentement en demandant un poste de PU en sociologie. C'est le signe que la « pression » des MCF demeure importante et que le décontingement à l'œuvre reste insuffisant - ce qui n'est pas pour surprendre les lecteurs.rices de la lettre de l'Omasp qui sont bien au fait du problème de blocage des carrières dans notre discipline¹.

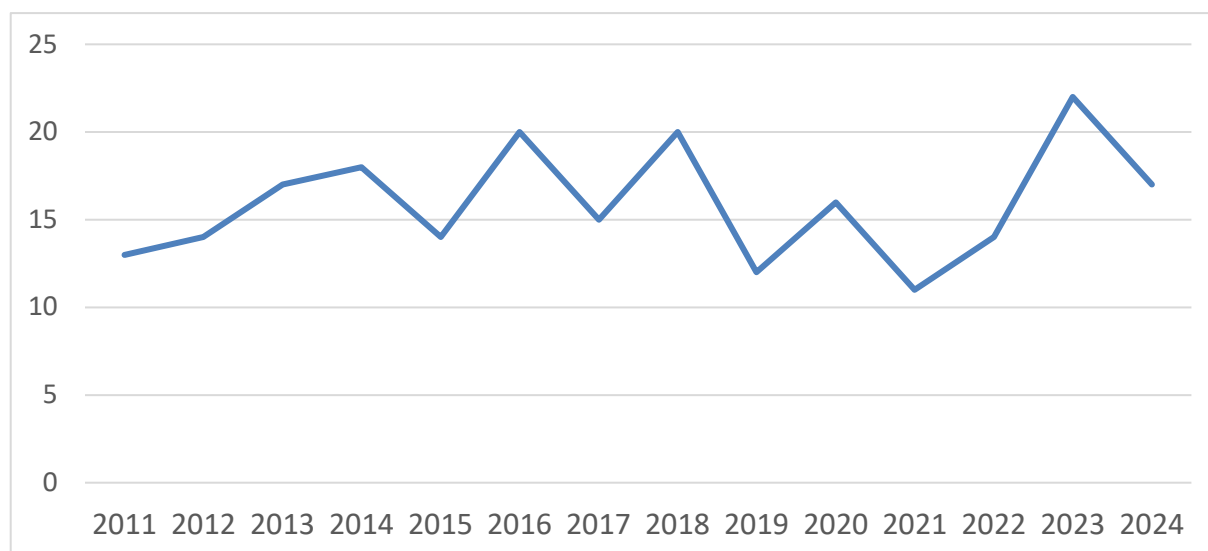
¹ Enjeu dont s'est saisi l'AFSP, qui a mis en place un GT sur le blocage des carrières dont les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2023 et durant un semestre de l'année 2024. Par ailleurs, l'AFSP s'est rendue à plusieurs reprises au MESR pour plaider la cause des MCF sans perspective de carrière. Cf le rapport d'activité de l'AFSP pour l'année 2023 (<https://www.afsp.info/rapport-d-activite-2023/>)

1. Les postes de maîtres de conférences en science politique en 2024

1.1. Les postes mis au concours

La session de recrutement synchronisée des postes de MCF de 2024 reste dans les standards de ces dernières années, avec un total de 17 postes, en repli par rapport à l'année dernière (Tableau 1). Comme chaque année, il convient toutefois de ne pas prendre ce chiffre comme une valeur absolue, mais de le contextualiser. D'une part, et de façon désormais usuelle, un poste a été attribué à la voie de mutation prioritaire². D'autre part, deux postes n'étaient pas prioritairement fléchés en science politique³, même si c'est bien un docteur en science politique qui a été recruté sur le deuxième poste. Enfin, la campagne de recrutement a permis à plusieurs docteurs en science politique, qualifié par le CNU 04, d'obtenir des postes en sociologie⁴.

Tableau 1 : Nombre de postes de maîtres de conférences mis au concours en section 04 (2011-2024)



La répartition des ouvertures de poste de MCF pour l'année 2024 (Tableau 2) reprend des tendances connues. La part des IEP dans les recrutements reste modeste (2 postes sur 17 cette année, contre 4 sur 19 en 2023) et les universités parisiennes offrent le même contingent (5 postes). La plupart des universités ouvrant des postes sont non seulement celles qui accueillent d'importants départements de science politique (Lille, Lyon 2, Strasbourg, Montpellier et les universités parisiennes) mais également celles dans lesquelles les équipes de politistes sont de plus en plus implantées (Nancy, Mulhouse, Clermont-Ferrand, Toulouse Capitole). Au final, seul le poste ouvert par l'Université de Bretagne Sud, à Lorient, se présente comme une sorte de première implantation de la discipline dans un site universitaire, attaché à une UMR de recherche en droit, qui ne comptait jusqu'à présent qu'un sociologue dans son équipe. Les recrutements de MCF vont toutefois renforcer des laboratoires où la science politique est déjà bien implantée (deux postes rattachés à SAGE et au CRESSPA, mais aussi au LASSP,

² Université de Lille, poste n°289, *Communication politique – médias – journalisme*

³ Université Paris 13, poste n°4566, *Principes généraux du droit, cadres institutionnels et politiques sociales*, Sections 01 et 04 ; Cergy Paris Université, poste n°231, *Civilisation et histoire Amérique latine*, Sections 05, 14 et 04

⁴ INP Grenoble, poste n°4245 - *Sociologie : transformations des mondes productifs et transitions socio-écologiques*, section 19 ; Université de Reims, poste n° 4577, *Sociologie du travail, des politiques sociales et de l'intervention sociale*, section 19.

CERAPS, TRIANGLE, IRISSO, CESSP, CEPEL, ISSP, SAGE), et plus ponctuellement dans des Equipes d'Accueil ou des laboratoires comportant moins de politistes.

Tableau 2 : Postes de maître de conférences en science politique mis au concours en 2024 (N=17)

Type d'établissement	Etablissement	Laboratoires	Références Galaxie
IEP	IEP Toulouse	LASSP	4041
	IEP Lille	CERAPS	4069
Universités	Université de Lorraine	IRENEE	1746
	Université Paris 13	IDPS	4571
	Université de Montpellier	CEPEL	163
	Université Paris 1	CESSP	4824
	Université Clermont Auvergne	Centre Michel de l'Hospital	145
	Université de Bretagne Sud Lorient	LAB-LEX	4241
	Université de Strasbourg	SAGE	4928
	Université Paris 8	CRESPPA	4733
	Université Paris 8	CRESPPA	4745
	Université Paris 10 Nanterre	ISSP	4879
	Université Paris-Dauphine	IRISSO	4323
	Université de Lille	CERAPS	289
	Université Lyon 2	TRIANGLE	4611
	Université Haute Alsace – Mulhouse	SAGE	4346
	Université de Toulouse (fil de l'eau)	IDETCOM	31

La spécificité de cette campagne de recrutement se situe ailleurs. En effet, l'année 2024 marque une accélération évidente des ouvertures de CPJ (Tableau 3). Le profilage de ces postes ne les différencie que très peu des postes de MCF, quand bien même leur intitulé est plus alambiqué, donnant la sensation que ces CPJ aurait pu donner lieu à un recrutement de MCF. Pourtant, comme nous l'indiquions déjà dans les précédentes lettres de l'OMASP, la croissance et la banalisation des CPJ ne sont accompagnées d'aucun débat de fond dans la discipline. Assiste-t-on aux prémices d'une marginalisation des campagnes synchronisées de recrutement des postes de rang B dans l'accès aux carrières académiques ? Jusqu'à quand les demandes d'ouverture ou de renouvellement de postes de MCF résisteront-elles à l'attraction que semble exercer les CPJ dans un nombre croissant d'établissement ? Qu'advient-il, concrètement, des personnes recrutées sur ces supports ? Il nous semble toujours aussi urgent d'assumer frontalement ces débats et d'exprimer les divergences concernant les réponses à leur apporter.

Tableau 3 : les CPJ en section 04 ouverte durant l'année 2024

Etablissement	Section 1	Section 2	Section 3	Profil
Université de Limoges	4	23		Environnements et sociétés : pour déconstruire les nouvelles formes de pouvoirs et de domination à l'ère de l'Anthropocène

IEP Grenoble	4			Géopolitique du Moyen-Orient et étude des frontières (<i>border studies</i>) Analyse des enjeux politiques, économiques et sociaux des frontières, en particulier au Moyen Orient
Université Paris 2	4			Propagande, émotions et stratégie (PROEMES)
Université Toulouse Capitole	4			Etudes Quantitatives des Institutions Politiques (EQIP)
IEP Rennes	4	19	24	Ecologisation, démocratisation et territorialisation des industries dans une perspective comparée

On peut ajouter à ce panorama les postes de droit privé créés par des établissements publics⁵ et par les établissements privés⁶, auxquels s'ajoutent trois recrutements de MCF contractuels (Université de Strasbourg, Université Toulouse Capitole, Université d'Avignon). Si l'ouverture de ces postes est toujours corrélée à des négociations internes visant à les convertir en supports pérennes, ils témoignent tout de même des immenses difficultés à obtenir des postes de MCF titulaires. Les postes de contractuels sont souvent acceptés faute de mieux, dans l'espoir d'une pérennisation future. Force est de constater que l'entrée dans la carrière par l'obtention d'un poste de fonctionnaire titulaire de rang B n'a plus rien d'une évidence.

1.2. Profil des postes et recrutements

Concernant profilage des postes, la session 2024 est marquée par une ouverture un peu plus forte que les années précédentes. En effet, la convergence des profils vers des sous-disciplines ou des thématiques se fait moins sentir. Sur la base d'un recodage rapide, effectué à partir des classements des années précédentes (Tableau 4), il se dégage une valorisation de profils très généralistes (4 postes), orientés vers l'étude de l'action publique (4 postes) ou de la politique comparée (3 postes). Toutefois, ces tendances ne sont pas écrasantes, et les autres profils sont davantage ouverts aux relations internationales, à la communication/médias ou à l'environnement (2 postes pour chacun) et plus ponctuellement aux études européennes, au numérique, à la santé ou aux approches quantitatives. Notons également que deux postes évoquent explicitement les enjeux d'organisation et de compétition politique, domaines classiques de la science politique, mais de plus en plus rare dans les ouvertures de postes.

Tableau 4 : les profils des postes mis au concours en 2024

Etablissement	Profil	Caractéristique 1	Caractéristique 2
IEP de Toulouse	Politique comparée : compétition politique	Politique comparée	Organisation et compétition politique
Université Toulouse capitole	Relations internationales, politiques de sécurité	Relations internationales	

⁵ ENTPE, *Action publique, institutions et citoyenneté*, sections 04 et 19. La procédure de recrutement des postes ouverts cette année par l'ENTPE est toutefois spécifique, puisqu'il ne s'agit pas de recrutement effectués sur des statuts de droit privé.

⁶ Il est à noter que les cursus privés de science politique recrutent autant des docteurs en science politique qualifiés par le CNU (Institut Catholique de Paris) que des profils plus éloignés de la discipline (Université Catholique de l'Ouest). Dans le cas de l'Institut Catholique de Paris, cette volonté a d'ailleurs été clairement affichée : « Doctorat de l'Université publique en Science politique. Qualification CNU exigée (section 04). Disciplines principales : Politiques publiques, Sociologie de l'action publique. Spécialisation : les enjeux environnementaux et la transition écologique, envisagés dans leurs diverses dimensions et/ou à différentes échelles territoriales (locale, nationale, supranationale) Maîtrise suffisante de l'anglais pour assurer des cours dans cette langue. Une expérience de direction d'équipe ou de formation serait un atout » (annonce du poste).

Université de Montpellier	Science politique, enseignement généraliste (sociologie politique, politiques publiques, relations internationales)	Généraliste	
Université de Lorraine	Sociologie Politique	Généraliste	
Université de Bretagne Sud	Science Politique	Généraliste	
IEP de Lille	Sociologie de l'Union européenne/ action publique européenne	Action publique	Europe
Université de Lille	Communication politique - médias – journalisme	Communication	Médias
Université Clermont-Auvergne	Science politique - Politiques française et comparée.	Politique comparée	
Université de Strasbourg	Sociologie politique des relations internationales	Relations internationales	
Université de Mulhouse	Science politique, Action publique	Généraliste	Action publique
Université Lyon 2	Sociologie politique de la santé	Santé	
Université Paris-Dauphine	Sociologie de l'action publique, environnement, territoire	Action publique	Environnement
Université Paris 1	Sociologie politique du numérique et des médias	Numérique	Médias
Université Paris 10	Sociologie des organisations politiques	Organisation et compétition politique	
Université Paris 13	Sociologie politique de l'action publique en Europe - Analyse comparée du politique	Action publique	Politique comparée
Université Paris 8	Politique de l'environnement	Environnement	
Université Paris 8	Approches quantitatives du politique	Méthode	

Les auditions, en elles-mêmes, ne semblent pas avoir été affectées par cette plus grande dispersion des profils. On compte ainsi 75 candidat.e.s auditionné.e.s pour 16 postes (contre 87 pour 19 postes l'année dernière), ce qui revient à un ratio proche de ce qu'il était (environ 4,5 auditionné.e.s par poste). Sur ces 75 candidat.e.s, on constate une augmentation des multi-auditions, puisque 41% d'entre elles et eux ont obtenu au moins deux auditions (contre 30% en 2023, et 19% en 2022) : 1 candidat a obtenu 5 auditions, 5 candidat.e.s ont eu 4 auditions, 5 candidat.e.s à 3 auditions, 21 candidats à 2 auditions. On note donc une forme de concentration des auditions au sein d'un peu moins de la moitié des candidat.e.s, alors même que les profils de poste semblent plus diversifiés. Comme l'année précédente, deux candidat.e.s ont obtenu un

classement en première position sur deux postes, et seuls trois recruté.e.s n'ont une qu'une seule audition.

La liste finale des recruté.e.s permet d'établir quelques constats. Le temps moyen séparant la soutenance de thèse et l'entrée en poste se réduit légèrement par rapport à l'année dernière, avec 4,3 ans contre 5 ans, mais reste bien au-dessus des années précédentes (3,4 et 3,8 ans en 2022 et 2021). L'amplitude des périodes est forte – entre 1 et 11 ans après la soutenance. Il semble donc que l'effet « file d'attente » se tasse quelque peu, mais persiste. Comme l'année dernière, deux candidats ont été recrutés dans leur établissement de soutenance de thèse (Université de Montpellier et Paris 10), malgré une baisse du nombre de poste au concours. Les candidat.e.s ayant soutenu leur thèse dans les établissements parisiens (IEP Paris, Paris 1, EHESS, Paris 10, UVSQ, CNAM) représentent 10 recruté.e.s sur 16, alors que les postes en région parisienne ne constituent que 6 postes de l'ensemble de la campagne synchronisée. Seule une recrutée a soutenu sa thèse à l'étranger (Université de Montréal).

Tableau 5 : Maîtres.se.s de conférences en science politique recruté.e.s en 2024

Etablissement	Nom	H/F	Année de soutenance	Établissement de soutenance
Université de Strasbourg	Léonard Colomba-Petteng	H	2023	IEP Paris
Université Clermont auvergne	Adrien Esteve	H	2020	IEP Paris
Université Paris 1	Marie Neihouser	F	2015	Univ. Montpellier
Université de Lorraine	Prunelle Aymé	F	2015	IEP Paris
Université Paris 8 (quanti)	Pierre Alayrac	H	2022	EHESS
IEP de Lille	Céleste Bonnamy	F	2023	Univ. Paris 1
Université Paris 13	Antonin Thyraud	H	2023	EHESS
Université de Montpellier	Julien Audemard	H	2013	Univ. Montpellier
Université Paris 8 (environnement)	Julie Blanck	F	2017	IEP Paris
Université de Bretagne Sud	Eléanor Breton	F	2019	CNAM
Université Lyon 2	Renaud Gay	H	2018	IEP Grenoble
Université Paris-Dauphine	Antoine Lévêque	H	2021	IEP Lyon
Université Toulouse capitole	Maïlys Mangin	F	2022	Univ. Lille
IEP de Toulouse	Anne-Laure Mahé	F	2017	Univ. Montréal
Université Paris 10	Nicolas Simonpoli	H	2020	Univ. Paris 10
Université de Mulhouse	Manon Veaudor	F	2020	UVSQ

Sources : suivi de la campagne par l'ANCMSP et l'AFSP, GALAXIE, Thèses.fr

2. Les postes de Professeurs des universités en 2024

Cette année, le bilan portera sur les postes mis au concours au titre des articles 46-1 et 51 (mutation de professeur.e.s) du décret de 1984. Comme les autres années, nous nous intéresserons aux promotions de MCF de science politique comme PU aussi bien en science politique qu'en sociologie.

2.1 Les postes de PU mis au concours au titre de l'article 46-1

Tableau 1 : Professeur.e.s des Universités en science politique recruté.e.s au 46.1 en 2024

Etablissements (composantes)	Profil/laboratoire de rattachement	Recruté.e	H/F	Année de soutenance de l'HDR ⁷ / Etablissement	Année de recrutement comme MCF/ Etablissement d'exercice	Année de soutenance de thèse/ Etablissement
Université de Lorraine/UFR de droit	Science politique/ UR7303 Institut de recherches sur l'évolution de la nation et de l'Etat	Fabienne Greffet (Mutation)	F	2020, /Université de Lille	1999/ MCF en science politique /Université de Nancy	1997/ IEP Grenoble
Université de Lorraine / IAE	Science politique du numérique ou Analyse des politiques publiques/ UR7303 Institut de recherches sur l'évolution de la nation et de l'Etat	Claude Proeschel (repyramidée, n'a pas pris le poste mis au concours au titre de l'article 46)	F	2022 / IEP Strasbourg	2007/ Université de Nancy	2000 / Université Paris Dauphine
IEP Lille	Sociologie politique ; sociologie des médias et de la communication/ UMR 8026 - CERAPS	Nicolas Kaciaf	H	2024 /Université de Strasbourg	2007-2013 MCF science politique UVSQ/ 2013 mutation IEP Lille	2005/Université Paris 1
Université de Montpellier/ UFR droit et science politique	Sociologie politique / UMR5112 - Centre d'Etudes Politiques Et sociales : Environnement, Santé, Territoires	Alexandre Dézé	H	2024/ Sciences Po Paris	2009/ Université de Montpellier	2008/ Sciences Po Paris

Tableau 2 : Professeur.e.s des Universités en sociologie recruté.e.s au 46 en 2024

Etablissements (composantes)	Profil/laboratoire de rattachement	Recruté.e	H/F	Année de soutenance de l'HDR/ Etablissement	Année de recrutement comme MCF/ Etablissement d'exercice	Année de soutenance de thèse/ Etablissement
Université de Paris 12 (UPEC)/ IEP Fontainebleau	Action publique, sociologie politique de l'Etat/EA7373-Laboratoire Interdisciplinaire	Fabrice Hamelin	H	2016 / IEP de Lyon	2013/ MCF en science politique/ Université Paris-Est Créteil	2000 / IEP de Paris

⁷ En l'absence de précision (Tableaux 6 et 7), l'HDR et la thèse relèvent de la science politique.

	d'études du Politique Hannah Arendt					
Université de Nice/ EUR ODYSSEE	Sociologie politique/ UPR1198 Equipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et de ses Sociétés (ERMES)	Lucie Bargel	F	2017/ EHESS	2010 / MCF en science politique/ Université de Nice	2008/ Université Paris 1
Université Rennes 2 / Département AES/UFR sciences sociales	Sociologie politique/ UMR Arènes	Thomas Frinault	H	2017/ Université Grenoble-Alpes	2007/ MCF en science politique/ Université Rennes 2	2003/ Université Rennes 1
Université de Cergy/ IEP SGL	Sociologie historique de l'Etat et/ou de la police/UMR8183-CESDIP	Emmanuel Blanchard	H	2022/ Sciences Po	2009/ MCF en science politique/ UVSQ	2008/ Thèse en Histoire/ Université de Dijon
UVSQ/UFR Droit et science politique	Sociologie politique/Printemps	Emmanuel Blanchard N°2 Camille Dupuy	H F	2022/ UVSQ	2015/ MCF en sociologie/ Université de Rouen	2013/ Thèse de Sociologie/ENS Cachan
Université Paris Cité/UFR	Sociologie du genre/Cerlis (centre de recherche sur les liens sociaux)	Solenne Jouanneau	F	2022/Université de Paris	2010/ MCF en science politique/ IEP Strasbourg	2009/ Thèse de sociologie/ Université Paris 7

Jamais, jusqu'à présent, le nombre de postes mis au concours en science politique en vertu de l'article 46 n'a été aussi élevé, à savoir quatre postes. C'est l'effet de la nouvelle règle de contingentement, prévoyant que pour un poste à l'agrégation, deux postes pourront être mis au concours par la voie des établissements. Le dernier concours d'agrégation a offert quatre postes, en 2023. Il peut donc y avoir jusqu'à huit postes en 2024 et 2025.



Cette année, quatre établissements ont demandé un poste de PU en science politique et ont obtenu satisfaction⁸ : l'IEP de Lille, l'université de Montpellier, et l'université de Lorraine, qui, de façon inédite, a obtenu deux postes (dans deux composantes différentes). Par ailleurs, cinq établissements ont demandé des postes en sociologie, avec des profils orientés « science politique »⁹ et y ont élu des MCF de science politique : les universités de Nice, Créteil, Rennes 2, Cergy et Versailles Saint Quentin¹⁰. Il faut également mentionner deux autres postes de sociologie, fléchés sociologie du genre, à Tours et à l'Université Paris Cité, sur lesquels deux maîtresses de conférences en science politique ont été recrutées (on n'en a mentionné qu'un dans le tableau ci-dessus, dans la mesure où le poste de Tours a été refusé par Stéphanie Guyon qui a préféré bénéficier d'un repyramidage dans son université).

Les résultats des recrutements de PU de l'année 2024 viennent nuancer les constats des années précédentes s'agissant du lieu de soutenance de la thèse ou de l'HDR : certes, on retrouve les grands établissements parisiens en bonne place (Sciences Po, Université Paris 1, EHESS) mais l'on voit apparaître d'autres établissements, comme les IEP de Grenoble, Strasbourg et Lyon) ou encore certaines universités (Lille, Dauphine, Rennes 1, Grenoble). C'est sans doute le signe du poids grandissant des établissements non parisiens mais aussi du fait qu'un nombre de postes plus élevé ouvre les opportunités de recrutement pour des titulaires de diplômes autres que ceux des grands établissements parisiens.

En ce qui concerne le délai de recrutement comme PU après la soutenance d'HDR, on ne note plus de nette différence entre les promus en science politique et les promus en sociologie, comme c'était le cas les 2-3 dernières années mais il reste deux types de trajectoires : les promotions rapides¹¹, parfois dans l'année même de la soutenance de l'HDR (qui semblent être plus souvent le fait d'hommes que de femmes), et les promotions après un délai plus long (jusqu'à 8 ans)¹². Quoi qu'il en soit, les carrières sont marquées par la mobilité, aucun PU n'ayant réalisé son doctorat, sa maîtrise de conférences et son HDR dans le même établissement et ce sont souvent trois établissements différents qui sont en jeu (c'est le cas pour huit personnes). Toutefois, les promotions comme PU s'effectuent le plus souvent dans l'établissement d'exercice en tant que MCF (dans huit cas).

Tout comme les années précédentes, il apparaît que les recrutements au 46-1 restent des entreprises de longue haleine : le temps passé entre la soutenance de thèse et le recrutement en tant que PU se situe entre 11 et 24 ans et celui séparant le recrutement comme MCF de la promotion comme PU du se situe entre 9 ans et 17 ans. Ce sont donc toujours des MCF expérimenté.e.s voire très aguerri.e.s qui deviennent PU (avec, peut-être, une légère tendance à la baisse du délai entre ces deux recrutements, mais la base de raisonnement est trop faible pour établir cette conclusion de façon ferme).

⁸ La situation est très différente de l'année 2023 où de nombreux établissements (7) ont essuyé un refus du ministère. Voir le rapport d'Olivier Nay sur le blocage des carrières et les voies pour y remédier (site afsp)

⁹ UPEC : sociologie de l'action publique, sociologie politique de l'Etat ; Rennes 2 : sociologie politique ; Nice : sociologie politique ; UVSQ : sociologie politique ; Cergy : Sociologie historique de l'Etat et/ou de la police.

¹⁰ Dans ces deux derniers établissements, c'est le même MCF de science politique qui a été classé n°1, si bien que le poste de l'UVSQ est finalement revenu à une MCF de sociologie.

¹¹ Six promu.e.s ont soutenu leur HDR entre 2022 et 2024. Le cas de Fabienne Greffet, qui a soutenu son HDR en 2020 est un peu à part car elle a été recrutée alors qu'elle était déjà professeure.

¹² Trois soutenances d'HDR en 2016 et 2017.

2.2 Les postes de PU à la mutation

Tableau 3 : Professeur.e.s des Universités en science politique recruté.e.s à la mutation en 2024

Etablissements (composantes)	Profil/ laboratoire de rattachement	Recruté.es	H/F	Carrière antérieure
Université Paris 2/ UFR droit public et science politique	Sans/ EA162 - Centre d'études constitutionnelles et politiques	Carole Bachelot	F	2008 : thèse IEP Paris/ 2013 MCF à Nancy/ PU à Lille (agrégation 2017)
Université de Cergy/ IEP SGL	Science politique, sécurité, renseignement/ CESDIP	Sébastien Yves Laurent	H	2000 : thèse en histoire IEP Paris ; 2002 MCF Bordeaux ; HDR Histoire 2007 IEP Paris ; 2012 PU Bordeaux

L'année 2024 confirme le constat des années précédentes, à savoir que la procédure de mutation est très peu concurrentielle : un seul candidat à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye¹³, deux à l'université Paris 2, signe que les candidatures font l'objet de consultations préalables et qu'un certain nombre de candidat.es potentiel.les renoncent à la suite de ces remontées d'informations.

Pour finir, nous voudrions revenir sur deux aspects de plus longue haleine, à savoir la question du ratio PU/MCF et celle de la place des femmes chez les PU.

3. Grandes tendances

3.1 Fin de la dégradation du ratio PU/MCF ?

Cette année, pour la première fois depuis plusieurs décennies, il est possible de noter une inversion de tendance en ce qui concerne le ratio MCF/PU. Dans la lettre de l'Omasp de l'année 2022, nous avons déploré la « dégradation continue du ratio PR/MCF : 44% de PR au milieu des années 1990, 32% en 2020 » avant de rappeler que « La progression d'ensemble des effectifs d'E-C depuis plus de 20 ans a reposé presque exclusivement sur les recrutements de MCF, si bien que le solde net de PR entre 2001 et 2021 est de seulement 9 ! ». On était passés de 123 PU en 2001 à 132 en 2020. En 2023, le nombre de PU se situe à 148, portant la part des rang A à 34,5.

¹³ A noter dans ce cas une candidature en provenance de l'étranger mais hors procédure, donc non recevable.

Colonne	PU	MCF
1994	44	56
1997	38	62
1998	40	60
1999	39	61
2002	39,5	60,5
2003	39,5	60,5
2004	38	62
2007	36	64
2008	36	64
2009	36	64
2012	37	63
2013	36	64
2014	36	64
2017	33	67
2018	33	67
2020	32	68
2022	33	67
2023	34,5	65,5

A la fin de l'année 2023, le ratio PU/MCF était de à 34,5/64,5, situant le nombre de professeurs à 148. On peut espérer que notre discipline en sortira renforcée dans les arbitrages à l'échelle des établissements. Deux principaux facteurs expliquent cette amélioration du ratio :

- La politique de repyramidages qui a permis le passage au professorat de 15 MCF en science politique (entre 2021 et 2024)
- L'exit disciplinaire de MCF de science politique qui deviennent PU dans une autre discipline, principalement en sociologie, et qui produit une stagnation du nombre de MCF (au nombre de 279 en 2023 tout comme en 2020)

Il reste que le programme de repyramidage entre dans sa dernière année et que l'amélioration du ratio PU/MCF risque fort de ne pas se poursuivre. Or nous ne sommes pas même revenus au ratio de 2014, qui était lui-même bien inférieur à celui de 2004. En 2024, le ratio est près de 10 points inférieur à ce qu'il était en 1994 : remonter cette pente promet d'être long.

3.2 Un déficit de féminisation chez les PU de science politique

La part des femmes parmi les PU a connu une forte croissance depuis 20 ans mais on est loin de la parité et le taux de féminisation en science politique reste plus proche de celui des « sciences dures » que des SHS.

Proportion de femmes dans les corps de Professeur.e.s et de Maitre.sse.s de conférences en section 04.

	PU	MCF
2005	8,7%	34,7%
2013	16,2%	37,4%
2022	27,9%	42,5%

Source : Carole Bachelot, *MagAFSP* n° 6 « Femmes politistes ».

En 2023, la progression identifiée par Carole Bachelot se confirme, avec une proportion de femmes de 30,4%¹⁴. La parité est toutefois loin d'être atteinte !

Il est intéressant de chercher à identifier la part de chacune des voies de recrutement : agrégation, article 46 et repyramidage, dans la (non)féménisation.

1. La part de l'agrégation dans la (non)féménisation

Répartition hommes/femmes parmi les candidat.e.s et les admis.es au concours de l'agrégation en science politique

	Hommes	Femmes
<u>Lauréat.e.s</u> 1990-2023	77 admis (76,6%)	25 admises (23,4%)
Candidatures 1996-1997 et 2002-2023 ¹⁰	72,3%	27,7%
Taux de réussite 1996-1997 et 2002-2023	15,2%	17,3%

2. La part de la voie des établissements dans la (non)féménisation

MCF en science politique promu.e.s PU en vertu de l'article 46 entre 2015 et 2024:

- sur les 19 recruté.e.s de 2015 à 2024 dans la section 04, 7 sont des femmes ;
- sur les 23 MCF de science politique promu.e.s PU dans une autre discipline (principalement la section 19), 12 sont des femmes.

Les recrutements par la voie du 46 sont quasi paritaires : 19 femmes sur 42 promus

3. La part du repyramidage dans la (non)féménisation

2021-2024 : 15 repyramidages (5 hommes, 10 femmes)

- 2021 et 2022 : 5 repyramidages, 3 hommes, 2 femmes
- 2023 : 5 repyramidages, 2 hommes, 3 femmes
- 2024 : 5 repyramidages, 5 femmes

Comme on peut le voir à partir de ces données, les promotions en vertu de l'article 46 et au repyramidage se distinguent nettement de celles liées à l'agrégation. Dans le premier cas, la féménisation du corps des PU est réelle, avec un peu plus de 45% de femmes devenues PU par la voie des établissements depuis 2015 et deux tiers de femmes via le repyramidage (entre 2021 et 2024). A noter toutefois, dans le cas de l'article 46, que cette présence importante des femmes vaut surtout dans les cas de recrutements comme PU en sociologie ! Quant aux promotions via le concours d'agrégation, elles perpétuent le *gender gap*, puisque depuis 1990, il y a eu moins d'un quart de femmes lauréates.

¹⁴ Fiche démographique des sections du CNU, année 2023, MESR.